

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le **MERCREDI** et le **SAMEDI**.

PRIX DE L'ABONNEMENT
 pr la Suisse (pour l'étranger, le port en sus):
 Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6.—
 expéd. franco par la poste 7.—
 Pour 6 mois, la feuille prise au bureau 3.50
 par la poste, franco 4.—
 Pour 3 mois, 2.25
 On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du
 Temple-neuf, n° 3, à Neuchâtel, et dans tous
 les bureaux de poste.

PRIX DES ANNONCES:
 Pour 2 insertions, au-dessous de 7 lig., 75 c.
 3 1 fr.
 Et 5 cent. par chaque ligne en sus, par inser-
 tion. — Po s'adresser au bureau, 50 cent.
 Une remise de 3 fr. pour les annonces est ac-
 cordée aux abonnés d'un an dès le 1^{er} janvier.
 Tout envoi doit être affranchi.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES. — JUILLET 1866.

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL.										CHAUMONT.										
Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.	LIMNIMÈTRE en mètres.	Jours du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrad.			Baromét. en milli.	Eau tombée.	VENT DOMINANT.		ETAT du ciel.	REMARQUES.
	Moyenne du jour.	Minim.	Maxim.			Moyenne du jour.	Direction.					Force.	Moyenne du jour.	Minim.			A 1 heure.	Moyenne du jour.		
21	17,9	11,4	26,9	721,43	0,6	S.-O.	Faible.	Clair.	Le soir joran tr.-fort. (N.-O).		21	11,4	7,9	15,4	667,2	0,3	N. var.	Moyen.	Nuageux	Flor. sporad. du tilleul commun.
22	18,8	7,7	24,5	720,30	—	S.-E.	Calme.	id.			22	13,2	7,5	16,8	666,2	0,0	N.-E.	id.	Clair.	
23	19,0	9,3	25,4	716,48	—	S.-O.	id.	Couvert.			23	16,1	8,2	19,0	662,9	0,0	E. var.	tr.-faibl.	Nuageux	
24	15,5	13,8	20,8	715,89	5,0	N.-E.	id.	id.	Pluie interm. jusqu'à 2 h. du s.		24	11,9	10,4	12,9	663,0	9,6	N.-E. v.	id.	Couvert.	Direction des nuag. supérieurs S.-O.

IMMEUBLES A VENDRE

1. Ensuite d'un jugement d'expropriation, prononcé le quinze novembre 1864, par le tribunal civil de Boudry, les essais de vente qui ont eu lieu aux dates des 15 janvier, 17 février et 18 août 1865, de l'immeuble ci-après désigné, exproprié au citoyen Jean Seiler, à Colombier, étant demeurés infructueux, le juge de paix du Cercle d'Auvergnier fait connaître aux amateurs et intéressés, qu'il a fixé une nouvelle enchère au vendredi 24 août 1866, à 10 heures du matin, à la salle de commune d'Auvergnier, pour procéder à la vente du dit immeuble, qui consiste en une maison d'habitation, située au village de Colombier, lieu dit au Quartier Neuf, assurée sous n° 90, et comportant appartements, leurs aisances et dépendances, avec le jardin attenant, le tout est limité au nord par un sentier, au sud, par la route cantonale, à l'est par la rue de la Société et à l'ouest par Félix Bovet. Cette vente aura lieu conformément aux dispositions de la loi et aux conditions qui seront lues avant l'enchère, sur la mise à prix réduite d'une moitié, soit sur celle de fr 19,000

Donné pour être inséré 3 fois dans la Feuille d'avis de Neuchâtel
 Auvergnier, le 16 juillet 1866.
 David GIRARD, greffier

La Société neuchâteloise d'horticulture, par suite de sa dissolution, met en vente l'établissement qu'elle possède à Neuchâtel, faubourg de la Maladière et qui consiste en :

1. Un terrain en nature de jardin avec espaliers, arbres, arbustes, et plantes de tout genre, de la contenance d'environ 12 ouvriers
 2. Une maison d'habitation avec dépendance, assez vaste pour y loger toute une famille.
 3. Une serre chaude, une serre tempérée, une petite serre, dite *bâche hollandaise*, remises à neuf en 1862, couvertes par des châssis en fer, et pourvues d'appareils de chauffage à l'eau, (thermosiphons), plus une orangerie assez vaste.
 4. Les arbres, arbustes et plantes garnissant le jardin et les serres, ainsi que tous les outils et ustensiles propres à son exploitation.
- Ce jardin situé à l'extrémité de la ville, entre la grande route de Berne et le lac qui baigne son mur d'enceinte, jouit du trop-plein d'une fontaine publique, qui lui procure en abondance de l'eau, qui peut être amenée dans toutes les parties du jardin.
- Pour voir l'immeuble, s'adresser à M. F. Ecuyer, jardinier en chef de l'établissement, et pour les conditions, à M. Henri Jacottet, notaire et avocat, à Neuchâtel.

Le conseil d'administration chargé de la liquidation.

Etablissement horticole à vendre.

On offre à vendre, près de Morges, un établissement d'horticulture et pépinière d'excellent rapport, comprenant bâtiments et dépendances, terres de la contenance de 17 perches, y compris une vigne d'un rendement de 1200 francs et une pépinière ayant plus de 20,000 plantes et arbres; **conditions de paiement avantageuses.** S'adr. à M. H. Julien, représentant de commerce, 41, rue du petit St-Jean à Lausanne. (Affranchir.)

4. A vendre, une maison à la rue des Moulins, n° 55, ayant trois étages avec quatre logements, un magasin au rez-de-chaussée, et une cave voûtée et meublée en partie. Derrière la maison se trouvent sept terrasses en nature de jardin. S'adr. au propriétaire.

Propriété à vendre

On offre à vendre une jolie propriété de rapport et d'agrément, située au Plan de Serrières, près de Neuchâtel, consistant en une maison solidement construite, renfermant 8 chambres de maîtres, 4 belles chambres mansardes et deux galetas, grande cave, bouteiller, fruitier, etc. Ecurie pour deux chevaux, remise et dégagement. Poulailier, bosquets, cabinet, etc. Dans la dite propriété, se trouve une grande quantité d'arbres et beaucoup d'espaliers, en général de premier choix. Un puits très-abondant existe au milieu de la propriété qui contient environ 14 ouvriers de terrain, S'adr. à Simon Benoit, quartier de Beauregard.

Vente d'immeuble

L'hoirie de feu David Dardel vendra de gré à gré un terrain, nature de pré et forêt, contenant environ 20 faulx (40 poses, ancienne mesure neuchâteloise), situé dans le territoire d'Enges lieu dit aux Chênes, ayant pour limites: en vent le comte de Pourtalès et l'hoirie Frochoux, au midi Jean-Pierre Rossel, en bise l'hoirie Frochoux et autres, au nord Jean-Louis Perret et autres.

Les amateurs voudront bien s'adresser, d'ici au 4 août prochain, au notaire soussigné, pour prendre connaissance du prix de vente ainsi que de tous autres renseignements, et pour voir l'immeuble au citoyen Robert Droz, à la métairie Lordelle, rière Enges.

Landeron, le 12 juillet 1866.
 Par commission:
 C.-A. BONJOUR, notaire.

VENTE PAR VOIE D'ENCHÈRES.

7. Samedi 4 août, à 5 heures après-midi, à la ferme de Montmirail, on exposera en montes publiques environ 3,000 pots de vin blanc crû de 1865, un laigre ovale contenant 2145 pots, un idem de 1468 pots, et un rond de 1,000 pots, plus quelques petits bolers; le tout à des conditions favorables.

8. Lundi 6 août prochain, à 1 heure de l'après-midi, les communiens de la paroisse de Cudrefin-Montet exposeront en mises publiques, dans la partie nord du grand-marais, soit le long du **Rondet**, la récolte en foin de 150 poses, divisée par parcelles; la mise aura lieu sur place et argent comptant.
 Cudrefin, le 17 juillet 1866.
 Fritz JAUNIN, secrétaire

A VENDRE.

9. On offre à vendre un clavicor (alto) si b en parfait état, venant de la fabrique Kretschmann, breveté à Strasbourg. S'adr. chez M. Leuba-Prince, ruelle Dupeyrou 1.

**A VENDRE DES AUJOURD'HUI
 A LA LIBRAIRIE KISSLING
 à NEUCHÂTEL.**

Le nouveau Psautier, à l'usage des églises nationales de la Suisse romande.

11. A vendre, chez Ch.-L. Reymond, menuisier, à l'Ecluse, plusieurs fenêtres en chêne encore en bon état, un secrétaire, chaises en noyer avec placet en jonc, une table en chêne, une baignoire, une cheminée qui a très-peu servi; on céderait tous ces objets à bon marché.

OBJETS EN FER, unis et façonnés, tels que meubles de jardin, lits pliants, bouteillers pour 400 et 500 bouteilles, tables rondes de diverses dimensions, etc. S'adr. à Mme veuve Probst, à Anet.

15. A vendre, d'occasion, une **belle glace**, ornée, de 1 mètre de hauteur sur 65 centimètres de largeur, chez Gustave Poetzsch, doreur sur bois, vis-à-vis du gymnase, entrée rue de la Place-d'Armes.

14. A vendre, de rencontre, une grande **berce en noyer** encore en très-bon état. S'adr. à l'Evole, n° 21.

15. A vendre, de gré à gré et à des conditions favorables, 4 à 5 poses en froment, blé et orge; le tout promettant une abondante récolte. S'adr. sans retard à M. Justin Breguet à Coffrane.

16. A vendre, une bonne chienne pour la chasse, ou **chien-courant**. S'adr. au bureau d'avis.

**MAUX DE DENTS
 NÉURALGIES FACIALES
 (TOPIQUE INDIEN.)**

Nouvelle découverte infaillible pour la prompte et facile guérison des maux de dents les plus violents et des néuralgies faciales.

Son emploi très-simple consiste à introduire un tampon préparé dans l'oreille du côté où est la douleur. Un prospectus accompagne chaque boîte et en le lisant on sera complètement renseigné sur l'application de ce procédé remarquable.

Prix de la boîte renfermant deux flacons fr. 5.50.

Dépôt général: PARIS, pharmacie Colmet, 12, rue Neuve St-Merry.

DÉPÔT pour Neuchâtel: Mme Evard-Borel, rue des Moulins 2

18. A vendre, de rencontre, différents outils, tels que: enclume, grande bigorne, cisaille, machine à percer portative, 8 étaux de différentes grosseurs, gros et petits marteaux, vilebrequins, tenailles, etc. S'adr. à Ch.-Aug. Clerc, rue des Chavannes, 21.

19. On offre à vendre des **pressoirs à fruits** de toutes les dimensions. S'adr. chez David Brun, charpentier, au Tertre, n° 16.

20. A vendre, un bois-de-lit et une paillasse à ressorts. S'adr. rue des Terreaux n° 3, au second.

**Fabrique de Registres
 BOURQUIN-DESCOEUDRES ET COMP.
 FAUBOURG DE L'EVOLE N° 7
 NEUCHÂTEL**

En magasin, environ **mille registres** bon marché et très-bien faits à l'usage du **commerce de détail**.

En-têtes de lettres filagrammés, imprimés et lithographiés. Sur commande, **registres et réglures** en tous genres, dos à ressorts, brisés, métalliques, etc

22. Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public qu'il a maintenant ses caves rue des Moulins, n° 17, maison de M. Breguet, bou langer Il est à même de fournir des vins de premier choix, garantis sans mélange, à des prix très-avantageux. On pourra dès-à-jour-d'hui se procurer chez lui des vins au détail par telle quantité que l'on voudra, tous les jours, de 9 heures à midi et de 2 à 4 heures. En cas d'absence, on peut s'adresser à son bureau, rue de l'Hôpital 5, premier étage.

En liquidation, de bon vinaigre de Bourgogne, cognac français, extrait d'absinthe, eau de cerise vieille, toujours du véritable vermouth de Turin d'une des meilleures fabriques.

Fritz JACOT.

Laigres, tonneaux, outils de tonnelier et ustensiles de cave.

25. A vendre, 5 très-beaux laigres ronds, presque neufs, avinés en blanc, de la contenance de 8 à 900 pots; ces futs, étant de la même longueur et hauteur, formeraient un joli ameublement de cave; leur dimension permet de les transporter et mettre en place sans les démonter. Plus, tous les outils d'un tonnelier y compris un banc de charpentier. Des ustensiles de cave, tels que seillots de toutes grandeurs, entonniers en fer-blanc et en bois, des robinets de toutes espèces, etc. S'adr. à William Leppert-Calame, à Auvergnier.

Le même offre à vendre les objets suivants, en dépôt au Locle, deux laigres ovales en parfait état, de la contenance 14 à 1600 pots chacun, avinés en blanc; deux petits tonneaux ovales, soignés avec buchilles fraîches, avinés en rouge, de 150 pots chacun, très-avantageux pour un aubergiste, et une quantité de pièces, fenillettes et barils en vin rouge, vin blanc et eau-de-vie. S'adr. à Ch. Spory, au Locle, qui est chargé de cette vente.

Mlle Clara Gruner informe le public de la ville et des environs, qu'elle vient d'ouvrir un magasin de **broderies, tapisserie et mercerie**, rue des Halles, sous le Trésor. Elle se recommande par la modicité de ses prix et la bonne qualité de ses marchandises.

SEUL DÉPÔT POUR LA VENTE des

Balles pressées pour carabines

de la fabrique de J.-G. Altorfer, à Schaffhouse, chez M. Luther sous le Cercle national, à Neuchâtel.

26. On offre à vendre, de rencontre, un joli petit bassin de fontaine tout neuf. S'adr. pour le voir, à M. Reymond, à St-Nicolas.

27. A vendre, pour cause de départ, un bel harmonium de Stuttgart. S'adr. à M. Paul Convert, à Auvernier.

28. M. Faivre, boisselier, maison Muriset, rue du Concert, 6, à Neuchâtel, a l'honneur de rappeler à l'honorable public que son magasin est toujours bien assorti en **paniers et corbeilles** de tous genres, ainsi qu'en **boissellerie**. Il continue également, comme du passé, à se charger de toutes les réparations concernant son état.

29. A vendre, 5 pièces de chêne pour semelles de pressoir, en parfait état. S'adr. au bureau de MM. G. de Montmolin et C^e, place du Marché, 8, Neuchâtel.

La **Société de l'hôtel de Chaumont** offre à vendre 100 à 150 bosses de chaux grasse d'excellente qualité à raison de fr. 5.50 prise au four à chaux. S'adr. à M. Châtelain fils, architecte, rue de l'Industrie 12, Neuchâtel.

Brasserie Geneveys sur Coffrane

A partir du 18 juillet courant, le soussigné commencera à expédier de sa bière de la cave de Valangin; les personnes qui en désirent peuvent s'adresser soit à M. Aug. Quinche, rue St-Maurice, à Neuchâtel, ou directement à lui-même.
W. AICHLER

35. A remettre à Genève, pour cause de retraite, un **commerce de soieries** et fournitures de modes, avantageusement connu, situé au centre des affaires. S'adr. au bureau d'avis, qui indiquera.

L'unique ciment de la Porte de France

de Joseph Arnaud, Vendre et Carrière.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

Chez PERRODY cousins, seuls dépositaires, Kléberg, 12, à Genève.

ON DEMANDE A ACHETER.

57. On demande à acheter, à Neuchâtel ou dans les environs une propriété du prix d'environ 20,000 fr.; on donnerait en échange de cette acquisition de l'excellent vin étranger qui est coté à des prix exceptionnellement bas. Des échantillons sont à la disposition des amateurs. S'adr. au bureau d'avis.

58. On demande à acheter, une cheminée Deshardod d'occasion. S'adr. à M. Colin, architecte, faubourg des Rochettes, n° 9.

On recevrait en échange, contre des marchandises, quelques bonnes et solides montres d'argent. S'adr. au restaurant de l'Ecluse.

A LOUER.

40. A louer, de suite, une belle chambre meublée très-bien exposée, on peut y joindre si on le désire un joli salon meublé. S'adr. au bureau d'avis.

41. A louer, à Auvernier, pour de suite, deux jolis petits logements au bord du lac, composés de deux chambres chacun, avec part de jardin, de cave et de galetas, et chambres à resserer. S'adr. à Mlle P. Beaujon, au dit lieu.

42. A louer, pour tout de suite, une chambre meublée, bien éclairée et indépendante. S'adr. à l'Ecluse n° 21, au 5^e étage.

43. A louer, si possible immédiatement, et à des personnes recommandables, une maison composée de quatre chambres, cuisine et autres dépendances, et servant de pinte. Cet établissement est situé dans un village voisin de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

44. A louer, à une personne seule et tranquille, un joli cabinet meublé. S'adr. rue du Seyon n° 5, 3^e étage.

45. Une personne honnête et tranquille demande une compagne pour partager sa chambre. S'adr. à Catherine Flury, rue du Temple-neuf, n° 24.

46. A louer, de suite, un joli appartement, à Fahys, n° 5.

47. A louer, une chambre meublée, au faubourg, ruelle Dupeyrou, n° 5, au troisième.

48. A louer, des crosses pour tendre les cordes à lessive. S'adr. chez Alexandre Gessner, menuisier, rue Fleur, n° 12.

49. Quelques chambres meublées à louer à des personnes tranquilles, au centre de la ville. S'adr. au bureau d'avis.

50. A louer, de suite, une jolie chambre meublée à deux lits, pour des jeunes gens de bureau. Rue St-Maurice, 1, 2^e étage.

51. A louer, pour le 1^{er} août, une chambre meublée et indépendante, éclairée par deux fenêtres donnant sur la rue du Seyon. S'adr. rue des Moulins, 58, 1^{er} étage.

52. A louer, une chambre meublée, pour un ou deux messieurs. S'adr. rue du Seyon, n° 11, premier étage.

53. A louer, pour de suite, un logement de 4 pièces avec les dépendances nécessaires, et du jardin. Chez Franç. Périllard, à Colombier.

54. A louer: quelques bons pianos sont disponibles pour la location, à des prix modérés, au magasin de MM. Fabian et Dielitz, n° 2, aux Terreaux. Pianos à très-bas prix, pour commençants.

55. A louer, de suite ou pour St-Martin, un logement de 4 chambres se chauffant, galetas et chambre à resserer, cuisine et cave; il peut être utilisé pour un atelier d'horlogerie. Le bâtiment est neuf et on y a la vue sur les Alpes et le Jura. S'adr. à Samuel Mertz, à Auvernier.

56. A louer, une chambre meublée au 1^{er} étage de la maison n° 4, rue du Château.

57. A louer, une chambre meublée indépendante, n° 4, rue de l'Orangerie.

58. A louer de suite à une ou deux personnes soigneuses, un appartement composé d'une belle grande chambre, portion de cuisine, un galetas et une chambre à resserer. S'adr. au n° 20, rue des Moulins, 5^e étage.

59. A louer, de suite, une chambre meublée et indépendante. S'adr. rue de l'Industrie, n° 5, au second.

ON DEMANDE A LOUER.

60. Une personne qui travaille à l'établi, demande à louer pour tout de suite une chambre meublée, si possible avec part à la cuisine. La même personne demande à acheter une vitrine pour marchandises de modes. S'adr. à Mme Anna Pfister, à Cormondrèche.

61. On demande à louer pour une demoiselle désirant la tranquillité, une chambre non meublée, avec la pension, chez des personnes paisibles. S'adr. pour renseignements, au rez-de-chaussée n° 52, rue des Moulins.



GRAND ASSORTIMENT

chez

FRÈRES LORIMIER

NEUCHÂTEL (Suisse).

LITS EN FER FORGÉ ET SOMMIERS A RESSORTS

pour hôtels, pensions, administrations, etc.

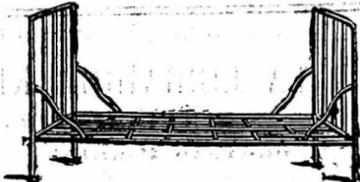
BANCS, CHAISES ET TABLES EN FER POUR JARDINS.



ÉLÉGANCE

SOLIDITÉ

garantie.



LIQUIDATION RÉELLE POUR CAUSE DE DÉPART

RUE DU SEYON, N° 12,

A COTÉ DU CAFÉ FRANÇAIS.

Benj. ULLMANN a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'acquérir un magasin à Altkirch (Haut-Rhin), dans l'intention d'aller l'occuper d'ici au mois de novembre prochain. Conséquemment, toutes les marchandises qui composent son magasin actuel, de la **rue du Seyon, 12**, à Neuchâtel, doivent être liquidées d'ici à l'époque précitée, car elles ne peuvent entrer en France. Il rappelle au public que toutes ces marchandises sont fraîches et du dernier goût, puisqu'il les avait complètement renouvelées lors du transfert de son magasin, il y a un mois. Tous les articles et surtout ceux de la saison, seront vendus à 20 % au dessous du prix. Il invite par conséquent les personnes de la ville et des environs à profiter de cette **liquidation réelle** et à venir visiter son magasin, qui se compose principalement de toute sorte d'étoffes pour robes et jupons, châles, toiles fil et toiles de coton, nappes, serviettes, essuie-mains, draperie, tapis de table, descentes de lit, foulards, fichus, 800 cravates en soie pour messieurs, à 60 centimes la pièce.

FONTE D'ORNEMENT pour constructions.

CIMENTS, prix de fabrique:

de **Grenoble**, pour travaux hydrauliques;
de **Portland**, pour dallages, terrasses, etc.
de **Lobereau-Meurgey**, pour joints, enduits, etc. S'adresser au grand dépôt de verres à vitres, chez Perrody Cousins, rue Kléberg 12, à Genève.

Diamants à couper le verre.

FABRIQUE DE STORES

FEUILLETON.

DOLLY GEERTS

NOUVELLE.

Une après-midi, la famille Benton prenait le goûter, lorsque la porte de la salle à manger s'ouvrit brusquement, et un jeune homme entra. C'était William. Les cris de joyeuse surprise qui s'échappèrent de toutes les lèvres furent étouffés sous une pluie de baisers et de caresses. Après avoir passé des bras de sa mère dans ceux de ses sœurs, William aperçut, pour la première fois depuis son entrée dans la salle, une belle jeune fille retirée dans un coin, l'œil ardemment fixé sur lui, les bras pendants, les regards humides, et qui semblait s'isoler de ce bonheur comme une étrangère. William la salua avec une extrême courtoisie d'abord, en cherchant à deviner, dans un muet examen, qui était cette jeune fille.

— Eh bien! lui dit madame Benton, vous ne voyez pas, William, que c'est Dolly?...

— Dolly! s'écria le jeune Benton, en pressant l'ouvrière dans ses bras; Dolly, ma chère enfant, car j'ai bien le droit de la nommer ainsi! Que vous êtes donc jolie, et grande, et charmante, Dolly! Bonne, honnête, laborieuse, à n'en pas douter, puisque je vous vois dans la maison de ma mère, et que votre place est marquée à sa table entre mes sœurs! C'est bien, Dolly! et je vous remercie, du fond de mon cœur, de la joie que vous me donnez en ce moment.

Dolly, toute émue, avait rougi jusqu'aux yeux; et ses mains, que William tenait dans les siennes, tremblaient; ses yeux, chargés de larmes, n'osaient plus se lever sur lui.

Elle comprit qu'il fallait laisser s'épancher dans l'intimité cette joie de la famille au retour du fils. Elle sortit furtivement de la salle, puis de la maison, sans qu'on s'aperçut de son départ. Dolly alla savourer dans la solitude de sa modeste chambre son bonheur et ses espérances.

Est-ce par scrupule ou par crainte que Dolly ne revint pas le lendemain chez madame Benton, non plus que le surlendemain, ni pendant trois jours? C'est ce que nous ne saurions pas dire bien exactement.

Le troisième jour on s'aperçut de l'absence de Dolly, et ce fut une occasion pour William d'entendre l'éloge de la jeune ouvrière.

— Si j'allais la chercher? dit-il. Indiquez-moi sa demeure.

— Votre sœur Kettly va vous y accompagner,

répondit madame Benton.

William fut charmé de voir l'honnête simplicité qui poétisait l'asile aérien de Dolly. Tous deux, se retrouvant face à face, après six ans de séparation, encore dans une mansarde, ne se défendirent pas du souvenir de leur rencontre dans le hideux taudis du quartier des Cinq-Points. Ils se comprirent par un simple regard. Dolly tendit à William une main dont la muette pression fut plus éloquente que toutes les paroles que son cœur même eût pu lui dicter.

— Etes-vous bien heureuse, Dolly?

— Autant que vous devez l'être, monsieur William, à contempler votre ouvrage. J'étais moins heureuse, cependant, il y a trois jours que je ne le suis aujourd'hui, puisqu'il m'est permis enfin de vous remercier.

En disant cela, Dolly porta vivement à ses lèvres la main de William.

— Allons, Dolly, fit Kettly Benton, en caressant la jeune ouvrière, il ne faut plus pleurer ainsi, puisque voilà notre William revenu. Figurez-vous, en effet, frère, que jamais Dolly n'entendait prononcer ou ne prononçait votre nom sans que des larmes lui vinssent aux paupières. Vous absent, c'était naturel, puisqu'il m'en arrivait tout autant; mais maintenant que vous êtes ici, il me semble qu'il faut rire et se réjouir.

Dolly sentit bien que Kettly, dans sa naïveté, venait de dévoiler son cœur aux yeux de William, qui surprit sa protégée rougissant et

essayant de balbutier quelques mauvaises paroles de reproche à mademoiselle Benton.

— Pourquoi vous défendre de cela, mon enfant? lui dit William; laissez-moi vous remercier bien vivement, au contraire. C'est à mon tour de me montrer reconnaissant. Vous viendrez ce soir prendre le thé à la maison, n'est-ce pas?

— Mais... commença à balbutier Dolly, joyeuse, tout en cherchant, pour refuser, une excuse qu'elle ne voulait pas trouver.

William comprit, et, l'interrompant:

— C'est ma mère qui vous invite, Dolly; vous ne pouvez pas refuser.

— J'irai, répondit-elle.

William avait beaucoup étudié la jeune ouvrière pendant les quelques instants qu'il avait passés auprès d'elle, heureux de la retrouver plus belle encore, et cent fois plus charmante qu'elle ne lui avait paru le premier jour, et qu'on ne le lui avait dit; heureux surtout de se savoir aimé.

Le soir, après le thé, William, invoquant les titres quasi-paternels que lui donnaient sur Dolly ses anciens bienfaits, la reconduisit jusqu'à sa porte, et, en la quittant:

— Dolly, lui dit-il, demain matin j'irai vous voir et je causerai longuement avec vous.

— Je vous attendrai, monsieur William, répondit Dolly en frissonnant.

Au moment où son fils et la jeune ouvrière sortirent, M. Benton, qui avait montré un peu de mauvaise humeur pendant le thé, s'était

62 On demande de suite, dans la ville ou aux environs, un logement de 5 à 7 chambres, meublé si possible. S'adr. à Mlle Gruet, rue du Château.

OFFRES DE SERVICES.

63. Une jeune fille de St-Aubin, âgée de 19 ans, couturière en robes et en blanc, aimerait trouver une place de bonne ou de femme de chambre; elle est porteuse de bonnes recommandations. S'adr. au bureau d'avis.

64. Deux jeunes Bernoises, dont l'une parle aussi le français, toutes deux porteuses de bons certificats, demande à se placer de suite comme servantes; elles savent faire un bon ordinaire et tous les ouvrages d'un ménage. S'adr. au bureau d'avis.

65. Un jeune homme de Lugnore (Vully), âgé de 20 ans, demande une place de domestique; il connaît les travaux de la campagne, sait conduire et soigner les chevaux et le bétail. S'adr. au bureau d'avis.

66. On désire placer de suite une jeune Bernoise âgée de 19 ans, parlant les deux langues, dans une famille de la campagne, pour aider dans le ménage; elle sait traire, pétrir et faucher. S'adr. chez Adèle Pupikof, à l'Ecluse, n° 35.

67. Une jeune et brave fille allemande désire se placer comme bonne d'enfants, sommière ou pour soigner un petit ménage. Elle préfère un bon traitement à de forts gages. S'adr. au bureau d'avis.

68. Une cuisinière, expérimentée, qui peut produire de bons certificats, cherche une place dans une bonne famille, pour le mois d'août. S'adr. chez M. Straub, tailleur, brasserie Vuille, entrée par l'escalier extérieur.

69. Une Argovienne, ne parlant que l'allemand, désire se placer de suite, dans une petite famille pour soigner le ménage; elle connaît les ouvrages du sexe. A défaut elle accepterait une place de bonne d'enfant. S'adr. chez M. Roth, tailleur, rue du Château, 5, 1^{er} étage.

70. Un jeune homme qui connaît le français et l'allemand, porteur de bons certificats de moralité, désire se placer comme valet de chambre, ou occuper un emploi analogue dans une bonne maison. S'adr. au bureau d'avis.

71. Une jeune demoiselle d'une bonne famille de Lindau et très-recommandable, cherche une place de femme de chambre ou de bonne; elle a reçu une bonne éducation et est habile dans tous les ouvrages du sexe. S'adr. au bureau d'avis.

72. Une bonne cuisinière, 28 ans, parlant les deux langues et munie de certificats, aimerait se replacer le plus tôt possible. A défaut d'une place de cuisinière, elle accepterait une place de femme de chambre. S'adr. à l'hôtel du Cerf.

plongé dans des calculs considérables, faisant manœuvrer au crayon, sur son carnet, un régiment de chiffres. Son crayon se cassa, ce qui interrompit naturellement ses calculs et doubla sa mauvaise humeur. Il jeta le crayon sur la table et d'un ton assez brusque :

— A présent, dit-il à sa femme, que voilà William de retour, il faudra éviter que la petite Dolly vienne si souvent ici.

— Et pourquoi donc? demanda madame Benton.

— Pourquoi?... pourquoi?... Parbleu! comme si vous ne me compreniez pas? Il me semble que leur sortie de ce soir, que leur embarras mutuel, que les regards échangés entre eux pendant tout le souper, en disent assez, sans que j'aie besoin d'entrer dans de plus amples explications. Mon Dieu! continua Benton, en voyant que ses filles avaient quitté la salle à manger, si Dolly était comme les autres, surtout si elle n'avait pas été accueillie au milieu de nous comme un enfant de la maison, je m'inquiéterais peu, vous sentez bien, que William se passionnât pour elle; mais Dolly est trop honnête fille pour consentir à devenir la maîtresse de William. Si donc ils se prennent à s'aimer, vous prévoyez aussi bien que moi, chère amie, quel sera le dénouement de cet amour : une demande en mariage, et... par ma foi, je ne suis pas disposé à donner mon consentement. Prenez donc vos précautions en bonne mère de famille, dans l'intérêt de Dolly comme dans celui de votre fils... sur qui j'ai

73. Une personne recommandable, parlant allemand et français, désire trouver une place pour faire un ménage ou soigner des enfants. S'adr. à Mme Maret, Vieux-Châtel, 6.

74. Une jeune Bernoise cherche une place dans une famille où elle puisse se perfectionner dans la langue française. Elle connaît le service de fille de chambre, comme aussi celui de cuisinière. S'adr. à Maria Baumberger, chez M. J.-H. Leuba, ruelle Dupeyrou, n° 1.

75. Une Neuchâteloise âgée de 21 ans, porteuse de bonnes recommandations, cherche une place de femme de chambre ou de sommière. S'adr. Grand'rue, n° 15, 4^e étage.

76. Une personne parlant l'allemand et le français, désire trouver de l'ouvrage, soit un ou deux ménages à faire, ou des journées pour laver, écurer, etc. S'adr. à Mme Senn, ruelle Breton, 4, 1^{er} étage.

77. Une domestique, 50 ans, parlant les deux langues, active, sachant coudre, munie de bonnes recommandations, désire se placer en qualité de femme de chambre dans une maison particulière ou dans un hôtel. S'adr. café Segréin, place du Gymnase.

78. On désire placer une jeune fille de 17 ans, de toute moralité, en qualité de bonne d'enfants ou femme de chambre. Elle connaît tous les ouvrages d'aiguille, est d'un caractère doux et facile. S'adr. à M. Louis Favarger, secrétaire de la Chambre de Charité.

79. Un vaudois, d'une trentaine d'années, cherche à se placer comme domestique jardinier; il saurait au besoin soigner et conduire un cheval. S'adr. chez F. Perdrisat, jardinier, à la Maladière.

80. Une demoiselle de la Suisse allemande désire trouver une place de sommière ou fille de chambre; elle est habile dans tous les ouvrages de main. S'adr. au bureau d'avis.

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

81. Une domestique recommandable sous tous les rapports, trouverait à se placer, pour faire l'ouvrage d'un ménage, aux bains de la Place-d'Armes.

82. On demande un domestique jardinier, sachant soigner et conduire un cheval; inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adr. au Chanet, près Neuchâtel.

83. On demande, pour aller en Angleterre, une bonne de religion protestante, parlant bien le français, âgée de 24 à 30 ans, ayant assez d'expérience pour prendre soin d'un enfant de trois mois. S'adr. de suite au bureau d'avis.

84. Dans une bonne maison de Bâle, on cherche une servante qui sache bien cuire et soigner un ménage; on promet de bons gages. — Une maison de commerce prendrait un apprenti de la Suisse française. — Un restaura-

en ce moment des projets qu'il est important pour moi de voir se réaliser le plus tôt possible.

M. Benton sortit brusquement, et madame Benton tomba dans une profonde rêverie.

VI

Les vives observations de M. Benton avaient un peu blessé sa femme, et peut-être même, pourquoi ne pas le dire, brisé des espérances qu'elle avait nourries au fond de son cœur. L'affection qu'elle portait à Dolly était en effet très-profonde, tant à cause des qualités charmantes de la jeune fille, qu'en souvenir de la conduite de William, conduite dont Dolly s'était montrée si digne de son côté, en réalisant, et au-delà, tous les rêves fondés sur elle. Madame Benton ne répliqua pas trop aux observations de son mari; elle avait en son caractère, en sa raison, en son jugement, une très-grande et très-robuste confiance. Elle ne doutait pas que M. Benton eût ses motifs, secrets peut-être, pour agir de la sorte, et elle ne voulait pas tout mettre sur le compte de l'orgueil qu'elle lui savait. Elle ne combattit que faiblement ses objections, et abandonna la partie facilement en le trouvant implacable dans sa résolution. Elle en prit texte pour adresser des conseils pleins de modération et de tendresse à William. Peut-être que si madame Benton se fut montrée aussi sévèrement inflexible que le vieux négociant, leur fils se fût-il soumis sans murmurer aux ordres que lui infligeait la vo-

leur désirerait placer sa fille en échange d'une fille ou d'un garçon.

Disponible: des cuisinières, sommières, femmes de chambre et bonnes d'enfants; des commis, apprentis de commerce, commis et domestiques de magasin, sommières et apprentis sommières; tous sont pourvus de bons certificats. S'adr. à Rodolphe Lemp, agent de placement, à Corcelles, près Payerne. (Lettres affranchies.)

OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

85. On a perdu, soit à Neuchâtel soit à Cortaillod, un billet de cent francs, souscrit le 17 février dernier par M. Joseph Choffat, banquier à Porentruy, à l'ordre de Justin Gindrat. Ce billet, imprimé sur papier jaune, porte le n° 26. La personne qui l'aurait trouvé ou celles auxquelles le dit billet aurait été présenté, sont priées d'en informer M. DuPasquier-Terrisse, au Petit-Cortaillod.

86. On a perdu, dimanche, à Chaumont, une lunette d'approche et un petit sac en peau renfermant une paire de lunettes, un foulard, un petit fichu, etc. La personne qui a trouvé ces objets est priée de les rapporter, contre récompense, au magasin de Mme Jeanfavre, rue du Seyon.

87. Un jeune chien race spitz, manteau blanc, yeux et museau noirs, porteur d'un collier rouge avec plaque non gravée, s'est égaré dans la journée de dimanche 22 juillet courant, entre Bôle et Cottendart. Les personnes qui auraient pris soin de cet animal ou qui pourraient en donner des nouvelles, sont priées de bien vouloir s'adresser à Trois-Rods, à M. L.-Ph. de Pierre, qui récompensera.

88. On a trouvé, dans la promenade du Faubourg, la semaine passée, un porte-cigare en écume avec son étui. Le réclamer place du Marché, n° 4, second étage.

Un des pélicans de la ménagerie Kreutzberg, qui avaient été lâchés dans le port de Neuchâtel, a disparu dans la nuit du 18 au 19. Les habitants des rives du lac qui pourraient s'en emparer vivant, sont priés de le rapporter à la ménagerie Kreutzberg, à Neuchâtel, contre 25 fr. de récompense.

90. Il a été perdu, le 4 courant, de la rue des Moulins aux Parcs-dessus, une montre argent, 14 lignes, avec clef à boussole, portant dans l'intérieur différentes inscriptions. Le bureau d'avis indiquera.

91. La personne qui a perdu une chaîne de char sur la route de Neuchâtel à Pesenx, peut la réclamer chez L. Ramseyer, entrepreneur, à l'Ecluse.

AVIS DIVERS.

92. M. Jean Bôle, rue des Terreaux n° 3, prendrait, dès le 1^{er} août prochain, quelques pensionnaires.

Compagnie du chemin de fer NORD- OUEST SUISSE.

Paiement semestriel de l'intérêt de l'emprunt de 5 millions de francs au 4 1/2 %.

L'intérêt semestriel échu au 31 juillet, de l'emprunt sus-mentionné, sera payé sur la remise du coupon aux lieux ordinaires, les 31 juillet, 1, 2 et 3 août.

Zurich, le 20 juillet 1866.
La direction de la Compagnie du chemin de fer Nord-Ouest.

CONCERT INSTRUMENTAL

donné par la Société Geminn, dite les bonnets rouges, ce soir, mercredi 25, dans le jardin du Cercle du Musée. MM. les membres sont priés d'y assister.

lonté de sa famille. Mais William prit acte de la faiblesse de sa mère pour se fortifier dans son amour, convaincu qu'il rencontrerait en elle un appui contre le refus et l'obstination de son père.

Il ne fit rien connaître à Dolly de tout cela, s'exalta et l'exalta au contraire, dans leur affection mutuelle; puis, quelques jours après, conduisant la jeune fille par la main, il entra dans le salon, où toute la famille était réunie.

(A suivre).

93. L'assemblée d'été de la Société neuchâteloise des missions aura lieu, si Dieu le permet, le **mercredi 15 août**, à 10 heures précises, à **Colombier**.

96. On demande dans une maison de commerce du canton de Fribourg, (pour fin août), un jeune homme intelligent et de toute moralité, sortant des écoles et étant dans une position qui lui fasse désirer de gagner sa vie le plus promptement possible. On lui fournirait le logement, le chauffage, l'éclairage et un appointement de fr. 600 pour la première année. S'adr. à M. D. Prince-Wittnauer à Neuchâtel.

97. Dans une famille de la ville on demande une jeune fille qui désire apprendre le français et fréquenter le collège; elle aurait l'avantage d'être beaucoup aidée dans ses études à la maison. S'adr. chez M. Wurmser, rue des Halles.

Ami Lambelet, rue des Moulins, n° 5, citoyen actif et intelligent, connaissant bien la localité de la Côte-aux-Fées et ses environs, la Beaume de Longeigue près de Buttes, le Temple-des-Fées et les diverses curiosités de cette localité, ainsi que la grotte Chez-le-Brandt, rière les Verrières, offre de donner tous les renseignements nécessaires aux personnes qui désirent des détails pour la rédaction d'un itinéraire du canton de Neuchâtel, à l'usage des étrangers; pour les conduire sur les lieux et leur donner toutes les connaissances historiques et les légendes dont ils auraient besoin pour leur travail.

M. Lambelet s'offre aussi à Messieurs les touristes qui désireraient visiter et connaître en détail les diverses curiosités de cette intéressante localité.

Rentrée au collège.

Une famille respectable de la ville recevrait en pension quelques jeunes demoiselles qui désireraient suivre les classes du collège. On veillera à la préparation de leurs devoirs; elles jouiront de la vie de famille et d'une surveillance toute maternelle. S'adr. au bureau d'avis.

Un article sur le séjour des Français à Neuchâtel a été déposé au bureau du **Musée neuchâtelois**. L'auteur de ce travail intéressant est prié de faire connaître son nom à la Rédaction.

101. Une femme recommandable cherche à faire des ménages ou tout autre ouvrage à la journée. S'adr. rue du Bassin, n° 6.

AVIS

En réponse à l'article de la Société de musique de Colombier, inséré dans le précédent numéro de cette feuille, je viens déclarer que ce n'est qu'ensuite de la promesse formelle que j'ai faite par le chef même de cette musique, que j'ai annoncé qu'un concert serait donné par cette société dans mon établissement. Tout le tort que j'ai eu, est d'avoir cru à sa parole. Port Roulant, le 24 juillet 1866.

Vital MEYER, restaurateur.

ATTENTION!

Alfred Matthey et Louis Schentzli, entrepreneurs, font savoir à l'honorable public qu'ils viennent de former une marbrerie en tous genres, principalement pour monuments funéraires; ils s'engagent de servir toutes les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance de manière à les satisfaire par la bienfaisance de leur ouvrage et la grande modicité de leurs prix. Domicile, rue de l'Ecluse 2.

104. On dansera dimanche 29 juillet, à la maison de commune de Fenin. Bon accueil est réservé aux amateurs.

105. Vauquille à la maison de commune de Fenin, le lundi 30 juillet 1866, du prix de 150 francs. Bon accueil est réservé aux amateurs. L'exposant : C.-Auguste GLARDON.

VAUQUILLE, dimanche 29 et lundi 30 juillet, courant, à Cormondrèche, chez le citoyen Dothaux, lequel expose un bon mouton et une pièce de fromage de l'Emmenthal, les bouchers sont particulièrement invités à y assister.

Une prime sera délivrée chaque jour.

Changement de domicile.

Mlle Grossmann informe le public que son domicile est maintenant transféré rue Purry, n° 6, et qu'elle continue de recevoir chez elle de jeunes demoiselles en pension à un prix réduit.

Compagnie du chemin de fer CENTRAL - SUISSE

Le public est prévenu que les coupons d'intérêts et de dividendes de nos actions, ainsi que les intérêts de toutes les obligations de notre Compagnie peuvent être touchés sans frais **aux échéances** : à Neuchâtel, à la caisse principale de la Compagnie du chemin de fer Franco-Suisse.

Bâle, le 24 juillet 1866.

Pour le Comité de direction,
du chemin de fer Central-Suisse,
Le président :
A. SULGER.

Rentrée des Classes.

Dans une campagne à 10 minutes de Neuchâtel, on recevrait en pension trois ou quatre jeunes filles qui désireraient fréquenter les collèges de la ville; on leur offre la vie de famille ainsi que de les aider dans leurs préparations; on leur donnerait aussi, au besoin, des leçons à domicile. S'adr. au bureau d'avis.

On offre de prêter 1500 fr., moyennant bonne garantie hypothécaire. S'adr. au bureau d'avis.

86. On prendrait de suite deux **ouvrières** ou **ouvriers pierristes**. S'adr. à E. Borel, à Bôle.

Samuel Delachaux, éditeur, NEUCHÂTEL,

Vient de publier un **second supplément** des ouvrages nouveaux qu'il a ajoutés à sa **bibliothèque en location**. Ce supplément, aussi bien que le catalogue général, sera remis gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

92. Un jeune garçon de 15 à 16 ans, intelligent et fidèle, pourrait entrer de suite comme apprenti teinturier. Pour d'autres renseignements, s'adresser à M. Paul L'Eplattenier, Ecluse, 21.

Vente pour l'asile de Buttes.

Les personnes qui s'intéressent à l'asile de Buttes, sont informées que dans le but d'assurer son existence en subvenant au défaut de ressources dont il a maintenant à souffrir, on organise pour avoir lieu dans le courant de l'automne, une vente pour laquelle on réclame le bienveillant concours des dames neuchâteloises.

95. Une femme, que la crise horlogère actuelle laisse sans travail, se recommande pour de l'occupation, couture ou tricotage. S'adr. rue du Temple-neuf, n° 2, au second.

97. On demande à emprunter fr. 40,000, garantis en première hypothèque sur un immeuble en ville, d'une valeur double de la somme demandée. S'adr. à M. Louis Favarger, à Neuchâtel.

ALPHONSE WITTNAUER

teinturier, au Prébarreau, prie les personnes qui auraient encore des couvertures à laver et blanchir, de les lui envoyer, vu que c'est le moment le plus favorable pour cette opération.

100. La commune de Gorgier met au concours **la gypserie et la serrurerie** du bâtiment qu'elle fait construire dans la dite commune; les personnes qui seraient disposées à entreprendre ces travaux, sont invitées à déposer leur soumission chez le soussigné d'ici au 15 août prochain.

Gorgier, le 16 juillet 1866.

Ch. GUINCHARD.

PAR ADDITION.

Pour cause de départ, on offre à remettre de suite à Colombier, un magasin bien situé et bien achalandé, consistant en **articles pour fumeurs et priseurs**, tabacs et cigares, **poterie**, verrerie **quincaillerie**, mercerie **fournitures d'écoles**, débit de poudre et articles divers, etc. S'adr. à G. Marchand, à Colombier. Conditions favorables.

Position des armées sur le Danube.

Dans ce moment de suspension d'armes il n'est pas sans intérêt de préciser la position des armées belligérantes et notamment les endroits principaux occupés par les Prussiens, qui serviront de point de départ à leur nouvelle marche en avant dans le cas d'une reprise des hostilités.

La ligne prussienne est très étendue; elle occupe une courbe immense qui se développe depuis les frontières les plus méridionales de la Bohême jusqu'à Prerau, dans le nord de la Moravie.

Dans le sud de la Bohême, les Prussiens maîtres de Budweiss, s'étendent jusqu'aux montagnes qui séparent ce royaume de la Haute-Autriche, menaçant Linz, capitale de cette dernière province; mais sur ce point leurs forces sont très peu considérables, le gros de l'armée du prince Frédéric-Charles ayant incliné plus à l'est et pénétré dans le sud de la Moravie par Iglau et Znaym. La Thaya, qui sort des montagnes du sud-est de la Bohême, limitait, il y a peu de jours encore, les progrès des Prussiens vers le Sud; d'après les dernières dépêches, cette rivière aurait été franchie dans la partie inférieure.

Ce passage s'est effectué sur deux points: d'abord par la route de Znaym à Vienne, et dans cette direction les avant-postes prussiens auraient été poussés jusqu'à Ob Hollabrunn à quelques kilomètres du Danube; ensuite par la route de Brünn à Vienne, que franchit la Thaya, non loin de l'endroit où cette rivière reçoit l'Iglawa. Vikolsbourg (Moravie) est occupé, et les avant-postes ont pénétré dans la Basse-Autriche et s'étendent vers le Danube, donnant la main à ceux qui sont postés à Ob Hollabrunn.

Les Prussiens descendent ainsi sur Florisdorf et sur Vienne par les deux grandes routes de Bohême et de Moravie. L'extrême gauche de l'armée du prince Frédéric-Charles s'étend jusqu'à la March, dont elle occupe la rive droite, interceptant complètement le chemin de fer du Nord; Lundenbourg, point où cette voie ferrée se bifurque sur Brünn d'une part et sur Olmütz de l'autre, forme le centre de toutes les forces prussiennes.

Sur ce point même, la March a été franchie et les soldats prussiens, foulant pour la première fois le sol hongrois, ont occupé Holitz, petite ville dépendant du royaume de Saint-Etienne.

De Lundenbourg jusque vers Olmütz, la position du roi Guillaume n'est indiquée avec précision par aucune dépêche. Il paraît évident cependant que l'armée du prince royal, chargée du blocus d'Olmütz, a reçu en même temps l'ordre d'envoyer au midi plusieurs corps importants qui descendent vers le sud en suivant les bords de la March.

La position du prince royal, dont le quartier-général est à Prerau, semble indiquer ce double dessein. Prerau est un point fort important situé au sud-est d'Olmütz, sur la March, à l'endroit même où la voie ferrée de Vienne à Olmütz projette au nord-est un embranchement sur la Silésie autrichienne et sur Cracovie.

Ainsi donc, d'une part, les Prussiens, bordés au sud par la Thaya, ont franchi cette rivière et s'avancent vers le Danube sur Florisdorf; de l'autre, ils ont passé également la March, qui les bordait à l'est; ils marchent encore sur le Danube, dans lequel cette rivière vient confondre ses eaux un peu en amont de Presbourg.

Quant à la position de l'armée autrichienne, les dépêches ne nous fournissent que des indications très vagues. Leur grande ligne de défense est le Danube. Ce fleuve quitte la Bavière pour entrer dans l'archiduché d'Autriche, à Passau, précisément au point où il reçoit l'Inn, qui vient du Tyrol.

Nouvelles.

Vienne, 21 juillet. — Une dépêche officielle de Zara raconte ce qui suit:

Hier matin, vingt-trois vaisseaux de la flotte italienne, et parmi eux le bélier *Affondatore* et douze frégates cuirassées en sont venues aux prises près de Lissa avec l'escadre autrichienne, sous le commandement de l'amiral Teghetof. Dans ce combat une grande frégate cuirassée italienne a été coulée bas par la frégate cuirassée autrichienne *Ferdinand-Max*; une autre frégate cuirassée italienne a sauté. De ces deux bâtiments personne n'a pu être sauvé.

Le vaisseau de ligne autrichien *Kaiser*, entouré par quatre frégates cuirassées italiennes, en a coulé une et a repoussé les trois autres; il a eu 22 morts et 82 blessés et a perdu son beaupré et sa poulaine.

L'escadre autrichienne est sortie de la lutte en bon état, n'ayant souffert que des avaries insignifiantes. Après plusieurs heures de combat, la flotte italienne a été mise en fuite, poursuivie et entièrement dispersée.

Vienne, 22 juillet. — Aujourd'hui, à midi, a commencé l'armistice de cinq jours.

M. le comte Karolyi, accompagné de M. le baron Brenner et du feldzeugmestre Degenfeld, est parti avec une mission pour le quartier-général prussien.

Le bruit court que le choléra se serait déclaré dans l'armée prussienne.

Le commandant en chef des forces autrichiennes dans le Tyrol mande que les Italiens sont entrés en force dans le val di Ledro et le val Giudicaria.

Le colonel Monbuisant et le lieutenant-colonel Höffer leur ont livré des combats dans lesquels ils sont restés victorieux. Le premier a fait 1000 prisonniers.

Vienne, 22 juillet. — La brigade sous le commandement du colonel Modele, renforcée par le 14^e régiment d'infanterie et par plusieurs batteries et escadrons du 2^e corps d'armée, a aujourd'hui repoussé victorieusement l'attaque entreprise par l'ennemi avec des forces infiniment supérieures contre Blumenau, au nord-ouest de Presbourg.

Mannheim, 23 juillet. — On annonce de Francfort que le général de Manteuffel persiste, malgré les efforts et les sollicitations des notables, à exiger le paiement immédiat d'une contribution de cinquante-deux millions de francs, menaçant de livrer la ville au pillage si la contribution n'était pas payée le 23 juillet au soir. (L'on sait que cette ville a déjà payé 6 millions de florins au général Vogel von Falkenstein). 24 canons ont été transportés sur le Mupzberg, colline qui domine Francfort, afin d'intimider les habitants. Jusqu'à présent, la ville refuse de payer. De nombreuses familles ont quitté Francfort; les magasins et la Bourse sont fermés.

Carlsruhe, 22 juillet. — On assure que les réserves prussiennes stationnées entre Leipzig et Magdebourg sont désignées pour occuper le grand-duché de Bade et le Wurtemberg.

RÉUNION COMMERCIALE.

Neuchâtel, mercredi 23 juillet 1866.

	Prix fait.	Demandé à	Offert à
Banque Cantonale Neuchâteloise		600	640
Comptoir d'Escompte du Val-de-Travers		350	600
Crédit foncier neuchâtelois			550
Franco-Suisse (actions)		30	
Société de construction			92 ⁵⁰
Hôtel Bellevue		500	
Actions immeuble Chatoney		500	520
Gaz de Neuchâtel		6200	6600
Banque du Locle		1200	
Télégraphes Hipp, actions ex-dividende.			
Manège			
Franco-Suisse, oblig.	240	240	250
Locle-Chaux-de-Fonds 4 1/2 %			92
Locle-Chaux-de-Fonds 5 %			
Etat de Neuchâtel, 4 %			
Municipalité de Neuchâtel		11	12
Gaz de Chaux-de-Fonds			

On annonce d'une manière positive l'arrivée dans cette ville d'une sommation prussienne.

Même date. — Le grand-duc a accepté la sommation prussienne.

Francfort, 23 juillet. — Les Etats du Sud de l'Allemagne se proposent de concentrer 130,000 hommes sur le Mein.

Le roi de Wurtemberg est parti pour se mettre à la tête de son armée.

Vienne, 23 juillet. — On assure que la Prusse ne demande aucune annexion de territoire appartenant à l'Autriche.

Le gouvernement autrichien a enfin adhéré au concordat sanitaire de Genève.

Mannheim, 22 juillet. — Un télégramme de Vienne assure de bonne source que le parti de la paix a triomphé et que l'Autriche est prête à accepter les propositions françaises sur la base de la Confédération germanique sous la direction de la Prusse, avec exclusion de l'Autriche.

Berlin, 23 juillet. — On annonce de Nikolsburg (au sud de Brünn, en Moravie), en date du 21, que de nombreux corps de troupes ont passé par cette ville en se dirigeant contre Vienne.

Florence, 23 juillet. — Hier, la division Medici, après plusieurs heures de combat, a enlevé les positions de Cismone et Primolano. Il avance par Valsugana sur Trente.

Paris, 23 juillet. On lit au *Moniteur* : La flotte italienne, en présence de l'échec qu'elle a subi devant l'île de Lissa, a été obligée de faire voile sur Ancône.

Paris, 23 juillet. — La dépêche suivante, émanée du ministère de l'intérieur, a été affichée aujourd'hui à la Bourse: « L'Autriche accepte les préliminaires de paix admis par la Prusse. Les plénipotentiaires sont réunis en ce moment au quartier-général prussien pour négocier l'armistice. La réponse définitive de l'Italie est attendue, mais on sait que les préliminaires de paix ont déjà été admis en principe par le cabinet de Florence.

Zurich. — Comme on le sait, la fête fédérale des chanteurs suisses a lieu cette année à Rapperswyl. Samedi soir, au moment de l'arrivée de la bannière fédérale, le feu a éclaté à l'hôtel de ville, et malgré les prompts secours accourus sur les lieux, l'antique bâtiment a été consumé jusqu'au niveau de la grande salle. Les archives et les objets précieux ont été sauvés. On a à déplorer la mort de M. Dändliker, de Zurich, professeur au gymnase de Berthoud. Ce malheureux, en voulant sauver un prisonnier, a été précipité avec l'échelle qu'il gravissait, du haut de l'édifice en flammes; le prisonnier fut sauvé, tandis que celui qui lui portait secours restait mort sur la place. On attribue le sinistre à un prévenu, prussien polonais, qui aurait mis le feu au bâtiment.

Neuchâtel. — C'est à 4 lieues d'ici, à Fresens, que sévissait l'incendie que l'on voyait depuis Neuchâtel, hier, de 9 et demi à 11 heures du soir. Il y a détruit deux grands bâtiments avec granges.

Dernières nouvelles.

Florence, 24 juillet. — L'Italie a adhéré à la suspension des hostilités pour huit jours, pendant lesquels continueront les négociations pour un armistice qui établira les conditions de la paix.

Paris, 24 juillet. — Les négociations sur les conditions de l'armistice continuent.

La France a fait de nouvelles propositions. La *Patrie* annonce que les conditions de l'armistice de la part de l'Italie stipuleraient l'occupation de Vérone.

L'endroit où s'ouvriraient les négociations pour la paix n'est pas encore décidé; il est probable que l'on choisira une petite ville neutre d'Allemagne. M. Benedetti représenterait la France.

Francfort, 24 juillet. — La ville de Francfort refuse de payer la contribution de 62 millions exigée par la Prusse.

Elle a sollicité en sa faveur l'intervention de la France et de l'Angleterre.